

Paris, le 21 octobre 2025

MISE A DISPOSITION DES JOUEURS AUPRES DE FRANCE 7 POUR LA SAISON 2025/2026 : LA FFR ET LA LNR DEVOILENT LA NOUVELLE LISTE « OBJECTIF 2028 »

Après l'annonce en novembre 2024 de la prolongation du dispositif en faveur de la mise à disposition des joueurs de FRANCE 7, la Fédération Française de Rugby (FFR) et la Ligue Nationale de Rugby (LNR) dévoilent la nouvelle Liste « Objectif 2028 » pour la saison 2025/2026, destinée à soutenir le projet olympique de 2028.

Cette liste, composée cette saison de 17 joueurs issus de 17 clubs de TOP 14 et, pour la première fois, de PRO D2, a pour objectif de soutenir le développement du rugby à 7 et les performances de l'Equipe de France dans le cadre de la préparation des Jeux Olympiques de Los Angeles 2028. Etablie dans le cadre d'un accord commun entre la LNR et la FFR, la Liste « Objectif 2028 » est associée à la mise en place d'un dispositif spécifique permettant d'offrir à l'Equipe de France à 7 des conditions de préparation optimales.

Après une première saison de mise en œuvre pour le cycle 2024/2028, la LNR et la FFR, en collaboration avec les clubs professionnels, ont décidé de faire évoluer la liste « Objectif 2028 » afin de l'adapter aux enjeux sportifs liés aux prochains Jeux Olympiques.

La montée en puissance du Rugby à 7 en France

Fort du succès des Jeux de Paris 2024, la France accueillera à Bordeaux partir de juin 2026 et pendant trois ans, une étape du circuit mondial, illustrant le rayonnement de la discipline. Cette dynamique se renforce avec l'In Extenso Supersevens, vitrine nationale et tremplin pour les jeunes talents, qui contribue à structurer et professionnaliser le rugby à 7 en lien avec les clubs et les instances.

La Liste « Objectif 2028 » - Saison 2025/2026

Les joueurs présents sur la Liste « Objectif 2028 » pourront être librement sollicités par FRANCE 7 au cours de la saison 2025/2026 dans la limite de 12 semaines (soit 84 jours), afin de garantir la bonne préparation de l'Equipe de France à 7 ainsi que sa participation aux tournois internationaux.

Par ailleurs, et comme annoncé au mois de septembre par la LNR, les joueurs issus des clubs professionnels et inscrits sur la Liste « Objectif 2028 » participeront désormais de manière systématique à l'In Extenso Supersevens. Déjà catalyseur de nombreux talents révélés avant les Jeux Olympiques de Paris 2024, cette compétition entend ainsi renforcer son rôle de tremplin vers l'élite internationale.

Les noms des 17 joueurs de la Liste « Objectif 2028 » :

Grégoire ARFEUIL (Section Paloise), Enzo BENMEGAL (RC Vannes), Hoani BOSMORIN (Stade Rochelais), Auguste CADOT (Montpellier Hérault Rugby), Esteban CAPILLA (Aviron Bayonnais), Nolann DONGUY (Racing 92), Nelson EPEE (Stade Toulousain), Yerim FALL (ASM Clermont Auvergne), Romain FONNICOLA (US Montauban), Jefferson-Lee JOSEPH (USA Perpignan), Arthur MATHIRON (LOU Rugby), Temo MATIU (Union Bordeaux-Bègles), Diego MIRANDA (US Dax), Lucas OUDARD (Stade Aurillacois), Varian PASQUET (USON Nevers), Rayan REBBADJ (RC Toulon), Andy TIMO (Stade Français)



Ces joueurs complètent l'effectif du Groupe France en vue des Jeux Olympiques de Los Angeles 2028 composé des joueurs sous contrat fédéral dédiés à l'Equipe de France à 7 et des joueurs sous convention de formation avec les clubs professionnels bénéficiant d'un accord tripartite avec la FFR. Cette liste pourra potentiellement évoluer au cours de la saison avec des joueurs hors convention.

Joueurs sous convention tripartite : Josselin BOUHIER (Section Paloise), Romain GARD RAT (Union Bordeaux-Bègles), Maxim GRANEL (USA Perpignan), Merlin LEFLAMAND (US Montauban), Tom LEVEQUE (Aviron Bayonnais), Célian POUZELGUES (Stade Toulousain) Joe QUERE KARABA (RC Toulon)

Joueurs sous contrat fédéral FFR : Enahemo ARTAUD, Ali DABO, Liam DELAMARE, Simon DESERT, William IRAGUHA, Paul LERAITRE, Stephen PAREZ-EDO MARTIN, Paulin RIVA, Jordan SEPHO, Antoine ZEGHDAR.

Yann ROUBERT, Président de la LNR :

« La LNR et les clubs professionnels réaffirment leur engagement en faveur du développement et de la mise en lumière du rugby à 7 à travers le renouvellement la Liste « Objectif 2028 » et la mise à disposition de nouveaux joueurs pour France 7. Le travail commun mené par la LNR et la FFR pour faire grandir la discipline à tous les niveaux et valoriser les talents français sur la scène internationale se concrétise une nouvelle fois par cette collaboration. Dans ce même esprit, nous avons repensé, avec notre partenaire In Extenso, le format de l'In Extenso SUPERSEVENS afin de professionnaliser davantage la discipline et d'offrir aux talents émergents les meilleures conditions pour progresser et briller, d'abord sur les terrains du championnat de clubs national et, demain, avec l'Équipe de France. Après le succès obtenu aux JO de Paris 2024, la LNR se réjouit de continuer de contribuer activement au développement de l'Équipe de France à 7 et de porter collectivement l'ambition olympique vers Los Angeles 2028. »

Jean-Marc LHERMET, Vice-Président délégué à la haute performance et aux officiels de matchs :

« La collaboration entre la LNR, la FFR et les clubs professionnels est essentielle pour offrir aux joueurs des conditions de préparation optimales et soutenir la performance de notre équipe de France 7 Masculin sur la scène internationale. Après la médaille d'or historique aux Jeux de Paris 2024, cette dynamique se poursuit avec le retour de l'étape française du circuit mondial à Bordeaux, un rendez-vous clé pour continuer de développer le rugby à 7 en France et révéler le talent des joueurs français. Notre objectif est clair : construire une équipe compétitive qui incarne l'excellence et prépare brillamment les Jeux Olympiques de Los Angeles 2028. »

CONTACTS PRESSE

Thibault Rossignol
Thibault.rossignol@lnr.fr
T : 07 85 66 90 92

Adrien Bastid
Adrien.bastid@ffr.fr
T : 06 37 33 95 80